



FEMMES et PAUVRETÉ

Fiche numéro 3 - Janvier 2019



L'égalité entre les femmes et les hommes dans la région Lanaudière, poursuivons la route ensemble!

L'égalité entre les femmes et les hommes est aujourd'hui considérée comme une condition essentielle au développement socioéconomique d'une région, d'un pays. Les avancées des trente dernières années peuvent laisser penser que l'égalité est quasi atteinte et qu'il n'y a plus lieu de s'en préoccuper. Pourtant, les réalités des conditions de vie des femmes démontrent qu'il reste encore du chemin à parcourir et qu'une complète égalité ne peut se réaliser qu'avec la contribution de toutes et tous.

Entre novembre 2018 et mars 2019, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière publie cinq fiches thématiques portant sur un aspect particulier des conditions de vie des Lanaudoises. Conçues comme des outils pour enrichir les connaissances, ces fiches vous proposent de prendre un temps d'arrêt pour porter un regard éclairé sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la région.

Francine Rivest,
coordonnatrice

Dans la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les hommes et les femmes, adoptée par le gouvernement du Québec en 2007, on peut lire :

« Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre dans des conditions de pauvreté, ce risque étant encore plus élevé pour certains groupes de femmes plus vulnérables. »

Selon l'article 2 de la Loi québécoise visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale adoptée en 2002 :

Pour l'application de la présente loi, on entend par « pauvreté » la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société. 2002, c. 61, a. 2.

<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/L-7>

Selon les faits saillants établis par la Direction de santé publique du CISSS de Lanaudière ⁽¹⁾

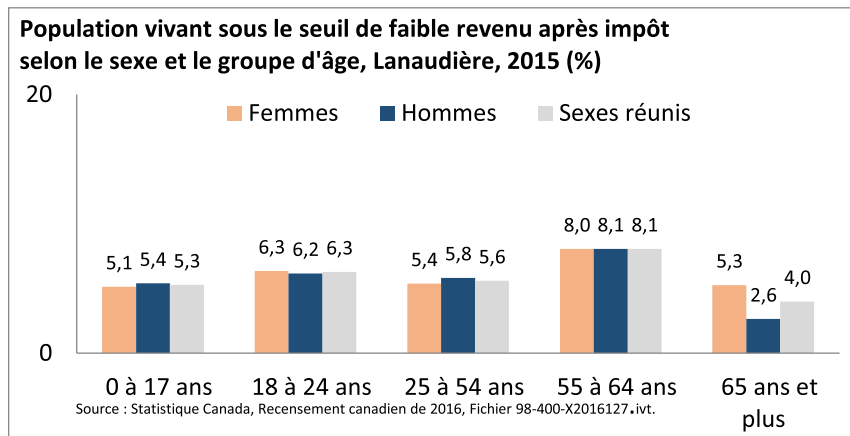
[http://www.femmeslanaudiere.org/upload/File/1-Situation_economique_des_femmes_\(DSP-decembre2018\).pdf](http://www.femmeslanaudiere.org/upload/File/1-Situation_economique_des_femmes_(DSP-decembre2018).pdf) :

- **UNE LANAUDOISE SUR DIX (9,5 %) vit avec un revenu inférieur au seuil de faible revenu avant impôt.** Après impôt, cette proportion s'est abaissée à 5,8 %. Chez les hommes, ces pourcentages se situent respectivement à 8,2 % et à 5,6 %.
- **PRÈS D'UNE LANAUDOISE SUR CINQ (19 %) qui vit seule est considérée à faible revenu après impôt comparativement à une proportion un peu plus faible pour les Lanaudois (17 %).**

Seuil de faible revenu

Le seuil de faible revenu (SFR) se définit comme le niveau de revenu selon lequel on estime que les familles consacrent 20 % de plus que la moyenne générale à la nourriture, au logement et à l'habillement. Il fournit une information qui sert à estimer la proportion des familles dont les revenus peuvent être considérés comme faibles, en tenant compte de la taille de la famille et du milieu de résidence (région rurale, grande agglomération, petite région urbaine). (2)

Ce tableau, réalisé par la Direction de santé publique de Lanaudière en décembre 2018, présente la réalité de la population de Lanaudière vivant sous le seuil de faible revenu.



Pour en savoir plus, consultez <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110019501> **et les tableaux statistiques réalisés par la Direction de santé publique du CISSS de Lanaudière :** [http://www.femmeslanaudiere.org/upload/File/2-AnnexeFiche3-TableauxStatistiques_\(DSP_decembre2018\).pdf](http://www.femmeslanaudiere.org/upload/File/2-AnnexeFiche3-TableauxStatistiques_(DSP_decembre2018).pdf)

Les femmes prestataires de l'assistance sociale dans Lanaudière

En mars 2018, ce sont **10 386 Lanaudoises qui vivent de l'aide de dernier recours comparativement à 11 230 hommes**. Avec un taux de 4,9 %, elles sont un peu moins nombreuses, en proportion, que les hommes (5,1 %) à faire partie des prestataires de l'assistance sociale.

Taux d'assistance sociale selon le sexe, MRC, Lanaudière et le Québec, mars 2018 (taux pour 100 personnes)

	Femme			Homme			Sexes réunis		
	N	%		N	%		N	%	
D'atray	1 219	7,3	+	1 327	7,5	+	2 546	7,4	+
Joliette	2 545	9,4	+	2 668	9,8	+	5 213	9,6	+
Matawinie	1 581	8,2	+	1 948	9,4	+	3 529	8,8	+
Montcalm	1 538	6,9	+	1 641	6,8	+	3 179	6,8	+
Lanaudière-Nord	6 883	8,1	+	7 584	8,4	+	14 467	8,3	+
L'Assomption	1 644	3,1	-	1 707	3,2	-	3 351	3,1	-
Des Moulins	1 859	2,5	-	1 939	2,6	-	3 798	2,6	-
Lanaudière-Sud	3 503	2,7	-	3 646	2,8	-	7 149	2,8	-
Lanaudière	10 386	4,9	-	11 230	5,1	-	21 616	5,0	-
Le Québec	190 319	5,6		214 224	6,1		404 551	5,9	

Les taux d'assistance sociale des femmes varient beaucoup d'une MRC à l'autre. **Ils se situent à leur plus haut niveau parmi les MRC de Joliette (9,4 %) et de Matawinie (8,2 %)**. Ces taux demeurent cependant plus faibles que ceux des hommes des mêmes MRC (respectivement 9,8 % et 9,4 %).

(+) et (-) : Les taux marqués d'un (+) ou d'un (-) sont significativement plus élevés ou plus faibles que ceux du reste du Québec, au seuil de 5 %.

Source : MTESS, Statistiques mensuelles des trois programmes d'assistance sociale, mars 2018. Rapport de l'infocentre de santé publique du Québec. Mise à jour le 15 août 2018.

Louise Lemire et Josée Payette, Service de surveillance, recherche et évaluation, Direction santé publique, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 6 décembre 2018.

Plus de 32 % des femmes prestataires (2 542 femmes) sont sans contraintes à l'emploi, 27,5 % ont des contraintes temporaires (2 152 femmes) et 40 % des femmes prestataires (3 142 femmes) présentent des contraintes sévères.

De plus, lorsque l'on considère la situation familiale, on constate que **dans la catégorie Familles monoparentales, la part relative des femmes est très élevée**, quel que soit le type de contraintes (sans contraintes : 82 %; contraintes temporaires : 92 %; contraintes sévères : 81 %). (3)

Quelques conséquences de la pauvreté sur la vie des femmes et des enfants

Les effets de la pauvreté sur les femmes sont complexes et nombreux : exclusion sociale, perte d'estime de soi, difficulté de développer sa capacité d'agir, etc. Ceux qui suivent ne présentent qu'une partie de cette réalité.

Le logement

Les femmes sont plus souvent locataires que les hommes, leurs revenus étant moindres. Elles sont plus nombreuses à verser une part trop élevée pour les dépenses de logement et, ainsi, à dépasser le seuil généralement admis de 30 % du revenu, mettant en péril la satisfaction de leurs autres besoins fondamentaux. (4)

Écarts entre le pourcentage du revenu consacré au logement par les ménages locataires, selon le sexe du principal soutien financier, en 2011

	Femmes					Hommes				
	Revenu médian	Paient 30 % et plus		Paient 50 % et plus		Revenu médian	Paient 30 % et plus		Paient 50 % et plus	
		Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%
Lanaudière (région)	28 138 \$	10 470	42,9 %	4 635	19,0 %	38 666 \$	6 490	30,8 %	3 005	14,3 %

Statistique Canada, *Enquête nationale des ménages de 2011*, commande personnalisée du FRAPRU.

L'itinérance

Comme en témoigne le rapport de la Journée d'étude Lumière sur l'itinérance au féminin dans Lanaudière (5), ce phénomène est invisible. Les femmes en situation ou à risque d'itinérance vivent plutôt de l'instabilité résidentielle en se logeant alternativement dans leur famille, au sein de leur réseau social, en hébergement communautaire, etc. La pauvreté est un des facteurs déterminants de cette réalité. Très souvent, elles n'ont que l'assistance sociale comme source de revenus. Elles sont pauvres pour diverses raisons qui très souvent s'additionnent :

- Séparation d'un conjoint
- Santé mentale ou physique déficiente
- Alcoolisme ou toxicomanie
- Faible niveau scolaire
- Absence ou perte d'emploi ou casier judiciaire limitant les opportunités d'emploi
- Contrainte(s) sévère(s) à l'emploi
- Logement à coûts trop élevés.

Le premier facteur familial qui explique la réussite scolaire au primaire est le statut socioéconomique des familles. (8)

Pour en savoir plus :

[http://www.femmeslanaudiere.org/upload/File/Rapport-itinerance-femmes-VF-12fevrier2018-2\(1\).pdf](http://www.femmeslanaudiere.org/upload/File/Rapport-itinerance-femmes-VF-12fevrier2018-2(1).pdf)

La santé

Santé Canada identifie le revenu et le statut social comme étant des déterminants majeurs de la santé. Pour les femmes vivant avec un faible revenu, plusieurs facteurs entraînent des risques pour la santé (logement inadéquat, accès restreint à de la nourriture de qualité, à des services, manque de ressources pour les activités, etc.). (6)

Les femmes de milieux défavorisés ont plus de problèmes de santé physique et psychologique. Leur espérance de vie est aussi moins bonne. Elles connaissent un vieillissement précoce et consomment plus de médicaments d'ordonnance. Plus de la moitié des mères cheffes de famille monoparentale vivent dans la pauvreté. Elles prennent plus de médicaments et leur niveau de détresse psychologique est particulièrement élevé. (7)

L'avenir des enfants

«La défavorisation socioéconomique est le déterminant le plus important du décrochage scolaire, tant chez les garçons que chez les filles. Dans les milieux défavorisés, le décrochage scolaire ressort comme étant grandement relié à la sous-scolarisation des mères et à leur difficulté à accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire. Cette réalité est bien connue et doit être prise en compte dans son entièreté quand vient le temps d'orienter l'action.» (9)

Les enfants qui grandissent dans la pauvreté souffrent davantage de problèmes de santé et sont plus à risque d'être moins scolarisés et d'être pauvres à leur tour lorsqu'ils seront adultes.

Vieillir dans la pauvreté, seule et plus longtemps

Les Lanaudoises, comme l'ensemble des Québécoises, vivent plus longtemps que les hommes, mais elles le feront **plus souvent seules, avec moins de ressources financières, en moins bonne santé et en assumant la plus grande part des soins et des services à leurs proches vieillissants ou malades.**

Selon les données en provenance de la Direction de santé publique et la recherche réalisée en 2013 par le Conseil du statut de la femme sur la réalité des femmes de 65 ans et plus dans Lanaudière :

- Dans Lanaudière, en 2016, **27 % des femmes (7 005) et 17,8 % des hommes (4 540) de 65 à 74 ans et 41 % et 21 % des femmes (5 625) et des hommes (2 420) de 75 ans et plus vivaient seuls.** Ceci s'explique en grande partie par l'espérance de vie plus longue des femmes et la tendance à choisir un conjoint plus âgé qu'elles. ⁽¹⁾
- En 2016, dans Lanaudière, chez les 65 ans et plus, le revenu médian après impôt des femmes atteint 19 630\$, ce qui équivaut à 67 % seulement de celui des hommes (29 167 \$). ⁽¹⁾
- Selon les données de la Régie des rentes du Québec pour l'année 2011, la rente mensuelle moyenne versée aux femmes de la région était de 341,02 \$, soit

59,9 % de celle versée aux hommes (569,78 \$). ⁽¹⁰⁾

Avancée en âge et faible revenu

- **Les personnes de 55 à 64 ans sont les plus affectées par la situation de faible revenu après impôt** puisque 8,1 % d'entre elles vivent sous le seuil de faible revenu après impôt. Les pourcentages sont similaires d'un sexe à l'autre (8,0 % pour les femmes et 8,1 % pour les hommes). ⁽¹⁾
- **À l'âge de 65 ans et plus, les Lanaudoises (5,3 %) sont, en proportion, deux fois plus nombreuses que les hommes (2,6 %) à vivre avec un faible revenu après impôt.** ⁽¹⁾

Le supplément de revenu garanti, un indicateur de pauvreté

La littérature montre que les femmes de 65 ans et plus sont plus souvent que les hommes bénéficiaires du Supplément de revenu garanti (SRG) et qu'elles reçoivent également des prestations dont les montants sont plus élevés. Il semblerait donc qu'une plus grande proportion de femmes âgées a des revenus faibles à très faibles. En 2008, **la moitié (51 %) des Québécoises âgées de 65 ans et plus contre 42 % des Québécois sont prestataires du SRG.** La proportion de bénéficiaires chez les femmes augmente avec l'avancée en âge, **passant de 40 % à 65-69 ans à 64 % à 80 ans et plus.** ⁽¹¹⁾

Références

- (1) LEMIRE, Louise. Faible revenu après impôt et assistance sociale dans Lanaudière. . Quelques faits saillants concernant la situation économique des femmes, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2018. 3 p. (document à diffusion restreinte).
- (2) <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/indices-de-defavorisation/>
- (3) Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'analyse et de l'information de gestion. Compilation Services Québec Lanaudière, décembre 2018.
- (4) FRAPRU, Des logements pour les femmes et les enfants. Mars 2015. 12 pages.
- (5) Lumière sur l'itinérance des femmes dans Lanaudière, Rapport de la journée d'étude, TCGFL, février 2018.
- (6) Le réseau canadien pour la santé des femmes, Le revenu et la santé des femmes. Décembre 2018. 4 pages.
- (7) Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF), Femmes, santé et pauvreté, Grille thématique. (non daté). 4 pages
- (8) <http://www.education.gouv.qc.ca/organismes-communautaires/organismes-communautaires/programme-d'intervention-pour-favoriser-la-reussite-scolaire-dans-les-milieux-defavorises-fecre/facteurs-de-reussite-par-cible/la-famille/>
- (9) Fédération autonome de l'enseignement (FAE) en collaboration avec Relais-femmes, Étude exploratoire Les conséquences du décrochage scolaire des filles, 2012. p.12.
- (10) Camarra Josée, Regard sur la réalité des femmes de 65 ans et plus de la région de Lanaudière. CSF. Septembre 2013. p.11 ; p.14
- (11) LEMIRE, Louise. Vieillir dans Lanaudière. Quelques caractéristiques de l'environnement socioéconomique des aînés, Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, Direction de santé publique, Service de surveillance, recherche et évaluation, 2016. p.25 citant Guévremont, 2012.

Pour en savoir plus, quelques textes intéressants concernant les femmes et la pauvreté :

[http://www.femmeslanaudiere.org/upload/File/3-_BiblioFiche3-janvier2019\).pdf](http://www.femmeslanaudiere.org/upload/File/3-_BiblioFiche3-janvier2019).pdf)

Dans Lanaudière

Bon nombre d'organismes communautaires offrent des services aux femmes en situation de pauvreté, et ce, dans différents domaines : employabilité, itinérance, sécurité alimentaire, alphabétisation, maltraitance et abus financier envers les personnes âgées, associations de personnes à faible revenu ou groupes de femmes, etc. Trois d'entre eux sont engagés dans la lutte à la pauvreté d'une manière particulière en fournissant un accompagnement socioprofessionnel et un logement subventionné (coût du loyer = 25 % du revenu) à des familles à faible revenu :

La Maison Pauline Bonin (MPB) rejoint exclusivement des femmes monoparentales de la région de Lanaudière ayant au moins un enfant de moins de 12 ans et voulant développer un projet de retour aux études ou au travail. Une intervenante accompagne ces femmes dans leur cheminement. La Maison située à Joliette comprend 12 logements.

Il n'y a pas de données permettant de connaître les conditions de toutes les femmes qui sont venues à la MPB. Toutefois, nous savons que plusieurs ont des jobs qui leur donnent plus de liberté, de s'acheter une auto, pour payer des cours à leurs enfants. Il y en a qui ont des emplois qui leur ont permis d'améliorer leurs conditions de vie et aussi une stabilité, qui ont gardé le même travail, « une vraie job » pas juste quelques semaines avec des périodes de chômage. Elles occupent un emploi d'infirmière auxiliaire, de technicienne en éducation spécialisée, lié à la comptabilité, etc.

Intervenante à la MPB

Au Québec

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale procède actuellement à la mise en place des Alliances pour la solidarité (Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023). Lors du dernier plan (2010-2015), la très grande majorité des acteurs interrogés dans le cadre d'une recherche comparative régionale (dans Lanaudière et ailleurs au Québec) ont déclaré ne pas savoir comment faire pour y intégrer l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). La TCGFL travaille de concert avec la Table des préfets et la Table des partenaires de développement social afin de combler cette lacune.

<http://www.frqsc.gouv.qc.ca/fr/parteneriat/nos-resultats-de-recherche/histoire/le-role-de-la-concertation-intersectorielle-de-la-participation-citoyenne-et-de-l-action-collective-pour-soutenir-le-developpement-des-communaut-es-et-la-lutte-contre-la-pauvrete-et-l-exclusion-une-approche-regionale-et-nationale-comparative-po4nds061429546549757>

Je n'aurais pas pu aller à l'école à temps plein, si je n'avais pas eu la MPB. Ça aurait compromis ma réussite. Je ne pouvais pas aller à l'école et travailler en même temps avec 3 jeunes enfants. Le fait d'avoir un loyer moins cher, c'est la clé de tout. Tu retournes à l'école sans être inquiète.

Maintenant, je travaille dans mon domaine. Ma situation financière est meilleure. Ça fait que ma santé mentale va mieux. Le stress financier est un des pires. Tu portes ça seule quand tu es monoparentale. Je suis plus patiente avec mes enfants. Ils le sentent. Ils sont plus calmes. Ils voient maman plus calme aussi, pas toujours en train de pleurer. Ça a un impact sur tout le monde.

Être passée à la MPB, ça me permet de planifier à long terme. Quand tu es à l'aide sociale, tu ne peux pas planifier. Tu cours toujours après l'argent. Tu es à la semaine, même à la journée.

Ancienne résidente-participante de la MPB

Habitations Ciné des cœurs est un organisme situé à Charlemagne. Un accompagnement dans l'avancement d'un projet socioprofessionnel est offert par une intervenante à de jeunes parents (18-25 ans) en provenance des MRC L'Assomption et des Moulins et ayant un ou des enfants de moins de 5 ans. Actuellement, 8 des 9 logements subventionnés sont occupés par des femmes monoparentales.

Mouvement organisé des mères solidaires (MOMS) Terrebonne offre à l'intérieur de plusieurs types d'activités 8 logements subventionnés à des parents ayant des enfants de moins de 5 ans et un projet de vie socioprofessionnel. Actuellement, 5 des 8 logements situés à la Symphonie du Boisé sont occupés par des femmes monoparentales. Les intervenant.e.s qui soutiennent ces familles proviennent du CISSS de Lanaudière et de divers organismes communautaires.

Remerciements

Merci aux personnes et aux organisations qui ont collaboré à l'élaboration de cette fiche

- Louise Lemire, agente de planification, de programmation et de recherche et Josée Payette, technicienne en recherche psychosociale, Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
- Pierre Buisson, conseiller régional en information sur le marché du travail, Direction régionale de Services Québec de Lanaudière
- Céline Benny, intervenante, et une ancienne résidente-participante de la Maison Pauline Bonin
- Stéphanie Bélisle, intervenante à Ciné des Cœurs
- Chantal Cloutier, intervenante à Mouvement organisé des mères solidaires (MOMS)

Rédaction

Martine Fordin et Danielle Forest, agentes de recherche

Coordination et orientations du contenu

Les membres du comité Partenariat de la TCGFL

Francine Rivest, Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière

Patricia Rivest, Comité condition féminine du Conseil central Lanaudière-CSN

Mélissa Roy, Centre d'intégration professionnel de Lanaudière

Cette fiche est rendue possible grâce au soutien financier du Secrétariat à la condition féminine.

Québec 



Table de concertation
des groupes de femmes
de Lanaudière

Fondée en 1991, la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière est un regroupement régional de défense collective des droits des femmes. Elle favorise la participation du mouvement des femmes au développement socioéconomique de Lanaudière, en vue d'améliorer les conditions de vie et de santé des Lanaudoises, et ce, dans une perspective d'égalité entre les sexes.

Pour joindre la TCGFL :
450-752-0049

<http://www.femmeslanaudiere.org/>

Adresse courriel : tcgfl@bellnet.ca

Copyright © 2018 Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière. Tous droits réservés.

**SURVEILLEZ LA PARUTION DE LA 4^E
FICHE EN FÉVRIER 2019**